

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
MARDI, 10 DÉCEMBRE 2019 À 19 H**

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM PAR LE GREFFIER
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS DESTINÉE AU PUBLIC
4. APPROBATION - PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2019
5. DÉPÔT DE DIVERS DOCUMENTS
  - Registre - Code d'éthique et déontologie des élus municipaux (règlement n°489) pour la période du 8 décembre 2018 au 6 décembre 2019;
  - Règlement 438-22 - Procès verbal consultation publique 4 décembre 2019;
  - CE - 5 novembre 2019 - Procès-verbal;
  - CE - 14 novembre 2019 - Procès-verbal;
  - CE - 19 novembre 2019 - Procès-verbal.
6. DOSSIERS D'URBANISME
  - 6.1 Dérogation mineure
    - 6.1.1 Dérogation mineure - Mme Maria Gasparrini – 506, rue Leclerc - lot 2 145 938 - 2019-0672 (UDD-LD)
    - 6.1.2 Dérogation mineure - Tim Hortons / Michel Brisson Urbaniste – 175, rue Notre-Dame - lot 4 645 724 - 2019-0683 (UDD-LD)
  - 6.2 Dérogation mineure et PIIA
    - 6.2.1 Dérogation mineure et PIIA - M. Olivier Fafard / D-COR Design + Architecture – 697, chemin Mazuret - lot 2 103 021 - 2019-0689 (UDD-LD)
  - 6.3 PIIA
    - 6.3.1 PIIA - Église Le Contact / Maxime Lapointe Technologue Professionnel – 380, boulevard de La Rochelle - lot 3 201 769 - 2019-0783 (UDD-LD)
    - 6.3.2 PIIA - Société de Saint-Vincent de Paul / Tremblay Ménard Lettrage & Enseigne – 99 Laroche - lot 2 146 288 - 2019-0751(UDD-LD)
    - 6.3.3 PIIA - Gestion Jessie / Enseignes Décor Design – 250, rue Jacques-Plante - lot 5 890 116 - 2019-0747 (UDD-LD)
    - 6.3.4 PIIA - WW Studio / Priority – 211, boulevard Brien - lot 2 147 177 - 2019-0745 (UDD-LD)
    - 6.3.5 PIIA - SQDC – 131, rue Louvain - lot 3 621 957 - 2019-0750 (UDD-LD)
    - 6.3.6 PIIA - Marival Construction / Dessina Plan Plus – 534, rue de la Traverse - lot projeté 6 336 983 - 2019-0776 (UDD-LD)
    - 6.3.7 PIIA - Les Entreprises Réjean Goyette – 1726, rue de la Yamaska - lot 4 286 601 - 2019-0754 (UDD-LD)
    - 6.3.8 PIIA - M. Babaenass Tijani / Dessins Drummond – 935, boulevard Iberville - lot 2 389 922 - 2019-0746 (UDD-LD)
7. AFFAIRES COURANTES
  - 7.1 Aménagement intérieur du Centre récréatif de Repentigny - 2019-0096 (SLVC-PF)
  - 7.2 Approbation - Désignations toponymiques - 2019-0129 et 2019-0743 (ACL-KCG)
  - 7.3 Approbation - Projet hôtel et centre de congrès - autorisation de signatures - 2019-0793 (SAJ-LAG)
  - 7.4 Approbation des virements et affectations pour l'exercice financier 2019 - 2019-0726 (FIN-DP)
  - 7.5 Renouvellement du financement - Partenariat dans la Chaire Industrielle CRSNG de l'École Polytechnique de Montréal - 2019-0706 (GI-AL)

- 7.6 2019-CP-084 A - Octroi de contrat pour les travaux de réfection des infrastructures sur la rue Notre-Dame entre les rues Beauchesne et Valmont - 2019-0718 (GI-IG)
- 7.7 2019-CP-210 - Octroi de contrat pour les travaux de réparation de la passerelle (P-18835) au-dessus de l'A-40 - 2019-0730 (GI-CR)
- 7.8 2019-CP-268 - Travaux de déplacement de la conduite de gaz sous le pont Rivest - 2019-0749 (GI-CR)
- 7.9 2019-GG-262 - Approbation - Renouvellement de contrat de service 2020 - PG Solutions - 2019-0727 (RI-SP)
- 7.10 2015-SPP-269 et 2016-SP-240 - Approbation - Renouvellement - contrats d'assurances - période du 1er janvier au 31 décembre 2020 - 2019-0794 (SAJ-LAG)
- 7.11 Entrée en vigueur - Modifications au Code de construction du Québec - Décret 990-2018 - Règlement de construction 439 UDD-VJ (2019-0787)

## 8. SÉCURITÉ URBAINE

## 9. GESTION DU CAPITAL HUMAIN

- 9.1 Modification - Régime de retraite des employés - Composition du comité de retraite et quorum - 2019-0709 (RH-JFH)
- 9.2 Approbation et autorisation de signature - Convention collective de travail des pompiers - Le Syndicat des pompières et pompiers du Québec, Section locale Repentigny
- 9.3 Modification - Régime de retraite des employés - Adhésion des employés sauveteurs et moniteurs (non permanents) - 2019-0771 (RH-JFH)

## 10. RÈGLEMENTS

### 10.1 Premier projet

- 10.1.1 438-23 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.1.2 438-24 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.1.3 441-4 - Règlement amendant le règlement relatif à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 441

### 10.2 Second projet

- 10.2.1 438-22 - Règlement amendant le règlement de zonage 438

### 10.3 Présentation des projets de règlements et avis de motion

- 10.3.1 438-23 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.3.2 438-24 - Règlement amendant le règlement de zonage numéro 438
- 10.3.3 441-4 - Règlement amendant le règlement relatif à l'application et l'administration des règlements d'urbanisme numéro 441
- 10.3.4 463 - Règlement décrétant un programme d'aide financière visant à promouvoir le développement économique dans les secteurs récréotouristique et d'affaires.
- 10.3.5 466 - Règlement décrétant un programme de revitalisation pour un secteur déterminé de la Ville
- 10.3.6 538 - Règlement décrétant l'imposition des taux de la taxe foncière générale, des taxes foncières spéciales et des compensations pour rencontrer les obligations de la Ville pour l'exercice financier 2020
- 10.3.7 539 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la réfection d'immeubles municipaux ainsi qu'un emprunt de 1 525 000 \$ à ces fins
- 10.3.8 540 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisation relatives à la mise aux normes des stations de purification et de traitement de l'eau ainsi qu'un emprunt de 832 500 \$ à ces fins
- 10.3.9 542 - Règlement décrétant la préparation de plans et devis et d'études pour la réalisation de divers projets d'investissement ainsi qu'un emprunt total de 500 000 \$ à ces fins

### 10.4 Adoption

- 10.4.1 179-13 - Règlement modifiant le règlement 179 relatif à la circulation et au stationnement
- 10.4.2 424-1 - Règlement amendant le règlement numéro 424 intitulé : Règlement visant à accorder une subvention pour favoriser le maintien à domicile des propriétaires âgés de 65 ans ou plus

- 10.4.3 527 - Règlement décrétant la réalisation de travaux de réfection de pavage, de trottoirs, de bordures et de remplacement d'éclairage sur la rue Saint-Paul côté Ouest (entre la voie ferrée et la rue Bourque) et des travaux d'aqueduc sur la rue Saint-Paul Nord, ainsi qu'un emprunt total de 2 630 000 \$ à ces fins
- 10.4.4 529 - Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau routier et un emprunt de 2 600 000 \$ à ces fins
- 10.4.5 530 - Règlement décrétant des dépenses relatives aux réseaux municipaux ainsi qu'un emprunt de 3 745 000 \$ à ces fins
- 10.4.6 531 - Règlement décrétant des dépenses relatives au réseau d'éclairage de rue ainsi qu'un emprunt de 1 200 000 \$ à ces fins
- 10.4.7 532 - Règlement décrétant des dépenses relatives à l'acquisition d'équipements dans les parcs de la ville et la réalisation de travaux pour leur mise à niveau et un emprunt de 1 510 000 \$ à ces fins
- 10.4.8 533 - Règlement décrétant l'acquisition de véhicules pour certains services municipaux et un emprunt de 1 913 000 \$ à ces fins
- 10.4.9 534 - Règlement décrétant des dépenses en immobilisations en matière de technologie de l'information et équipements spécialisés ainsi qu'un emprunt de 1 455 000 \$ à ces fins
- 10.4.10 535 - Règlement de gestion contractuelle
- 10.4.11 536 - Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
- 10.4.12 1-1 - Règlement amendant le règlement numéro 1 intitulé : Règlement relatif au comité exécutif

11. INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Donné à Repentigny, ce 6<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2019.

M<sup>e</sup> Louis-André Garceau, greffier